



Aide juridictionnelle quel ressources ?

Par **sagesse14**, le **14/09/2009** à **11:03**

Bonjour,rrrnJe souhaite faire une demande d'aide juridictionnelle.rnrnJe suis convoqué (seconde fois) le 21/01/10 devant le JAF pour le changement de garde de ma fille âgée de 15 ans (demande faite par le père).rnN'étant pas d'accord sur ce changement, j'avais demandé une période d'essai.rnLe JAF a accepté cette demande lors de l'audience du 03/07/09.rnrnA ce jour, donc je suis actuellement pascé, au chômage depuis mars 2008, enceinte de 5 mois et je ne peçoit plus la pension de ma fille ainsi que l'allocation familiale du fait que je n'ai que sa soeur à ma charge.rnrnEn 2008, donc j'avais la pension des 2 filles, l'allocation familiale et chômage.rnrnJe souhaitais savoir quelle période je devrais prendre en compte pour remplir le dossier.rnDu 1/01/08 au 31/12/08 où ressources actuelle ?rnrnMerci beaucoup pour votre aide.